



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
**GÉNÉRALE**

**CES/AC.71/2001/23 (SUM)**  
**28 novembre 2000**

**FRANÇAIS**  
**Original : ANGLAIS**

**COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE**

**COMMISSION DES COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES (EUROSTAT)**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS**

Réunion commune CEE/Eurostat sur la gestion  
de la technologie de l'information en statistique  
(Genève, Suisse, 14-16 février 2001)

Point iii) : Gestion des ressources dans les services de statistique et rôle des sections informatiques

**LE RÔLE DU CHEF DU SERVICE INFORMATIQUE  
DANS LA GESTION DES RESSOURCES INFORMATIQUES  
DANS UN GRAND ORGANISME DE STATISTIQUE**

Document envoyé par le U.S. Census Bureau<sup>1</sup>

**DOCUMENT SOUMIS SPONTANÉMENT**

**RÉSUMÉ**

1. Le rôle et l'influence du service informatique et de son chef dans la gestion des ressources dont ils sont responsables sont manifestement le produit de la structure organisationnelle de l'entité statistique considérée. Le rôle, l'influence et les qualités d'animateur du chef du service informatique varient considérablement dans des cadres centralisés et décentralisés. Chaque cadre a besoin d'un mode de gestion qui lui soit propre.

2. Le chef du service informatique doit avoir une emprise forte et centralisée sur certaines ressources informatiques desservant l'ensemble de l'organisme, telles que l'infrastructure et les télécommunications essentielles, y compris les réseaux. Il en va de même pour certains processus informatiques, tels que la gestion des données, l'établissement des métadonnées et la recherche-développement. En revanche, la structure organisationnelle logique est loin d'aller de soi pour de nombreux autres ressources et processus informatiques.

---

<sup>1</sup> Préparé par Nancy Potok et Richard W. Swartz.

3. Entièrement centralisées il y a 15 ans, les fonctions informatiques du U.S Census Bureau se caractérisent aujourd'hui par un système réparti de gestion des ressources et du traitement. À la fois planifié et évolutionnaire, ce changement a maximisé la valeur des ressources informatiques pour les programmes statistiques. Il a également remis en cause et transformé la gestion de l'informatique.
4. Il est manifeste que le rôle du chef du service informatique dans la gestion des ressources informatiques et la direction d'une organisation efficace de l'informatique a dû évoluer parallèlement à ce changement. La décentralisation de certaines ressources exige de nouvelles méthodes et philosophies de gestion pour une direction efficace des activités.
5. Dans un grand organisme statistique, l'informatique répartie offre de nombreux avantages, tels que l'élargissement de l'accès aux ressources humaines, le développement de la recherche, la stimulation de la créativité et de l'activité intellectuelle, l'accroissement de la flexibilité des ressources financières et l'amélioration de la planification et de la fourniture des produits.
6. Cependant, des changements de ce type vont de pair avec des risques et des problèmes institutionnels, car ils engendrent une mutation culturelle au sein de l'organisme. Par exemple, il peut être difficile de diriger et de contenir dans certaines limites un outil informatique en constante expansion, affranchi de toute direction centralisée directe; l'organisme a du mal à parler "d'une seule voix" au sujet des questions informatiques; des problèmes de coordination plus importants se posent, notamment en matière de sécurité et d'audit; et un besoin croissant de normalisation du matériel et du logiciel se fait sentir.
7. Quelle que soit la structure d'organisation recherchée, le chef d'un service informatique éprouve aujourd'hui des difficultés à gérer efficacement les ressources informatiques d'un grand organisme statistique. Certaines de ces difficultés existent dans tout grand organisme où l'informatique joue un rôle important, tandis que d'autres ne s'observent pour ainsi dire que dans les grands organismes statistiques. Par exemple, il n'est pas facile de gérer de grandes quantités de données de façon cohérente et d'en sauvegarder la confidentialité.
8. Pour gérer efficacement une informatique répartie, le chef du service informatique doit posséder des compétences nouvelles : aptitudes relationnelles, capacité de motiver ses collaborateurs, état d'esprit privilégiant l'action collective et bien d'autres. Ces compétences vont bien au-delà des qualifications techniques requises traditionnellement pour l'exercice de telles fonctions.

-----